

<https://enseignants.se-unsa.org/Tests-d-aptitude-physique-en-6e-non-aux-groupes-de-niveau-en-EPS>



enseignants de l'Unsa



Tests d'aptitude physique en 6e : non aux groupes de niveau en EPS !

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Date de mise en ligne : vendredi 5 septembre 2025

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministère a décidé de généraliser les tests d'aptitude physique en 6e à la rentrée 2025 après une période d'expérimentation l'année dernière. Pour le SE-Unsa, le seul point positif de ces « évaluations nationales d'EPS » est leur caractère facultatif.

Une généralisation... au bon vouloir des établissements

À compter de cette rentrée, les collèges volontaires vont soumettre leurs élèves de 6e à trois tests d'aptitude physique en endurance, saut en longueur et vitesse. Les enseignants d'EPS (ou des « personnes habilitées ») en saisiront les résultats du 8 septembre au 17 octobre, selon le même calendrier que les évaluations nationales de français et de mathématiques en 6e, 5e et 4e qui, elles, sont obligatoires.

Cette généralisation fait suite à une expérimentation réalisée en 2024, elle-même pensée comme une réponse à l'une des *priorités politiques du gouvernement* (PPG), en lien avec les 30 minutes d'APQ dans le premier degré.

Des évaluations peu contraignantes... en théorie

Conçues pour nécessiter peu d'espace et peu de matériel, elles sont, selon le ministère, réalisables sur les 2h d'une séquence d'EPS.

Pourtant, au regard du calendrier et des tâches à effectuer, la plupart par les enseignants d'EPS, on doute fortement du caractère peu contraignant de l'affaire : l'inventaire du matériel nécessaire doit être effectué dès la pré-rentrée, le lieu de passation des évaluations doit être préparé en amont et, après la passation elle-même, il faudra encore saisir les résultats dans l'application « Aptitudes physiques » et répondre au questionnaire enseignant et chef d'établissement. De plus, il est conseillé aux enseignants de faire visionner préalablement aux élèves la vidéo de présentation de la passation de l'évaluation, disponible sur Éduscol. Gageons que les enseignants d'EPS qui voudront s'assurer que tous leurs élèves l'aient visionnée devront prendre sur leur temps de cours pour la leur montrer.

Quelle finalité... des groupes de niveau ?

Ce que le site Éduscol ne montre pas, en revanche, c'est l'exploitation pédagogique des résultats de ces tests. Pourtant, les conclusions de l'expérimentation de 2024 interpellent : les filles sont globalement moins performantes que les garçons sur l'ensemble des épreuves (même si l'écart est moins marqué sur l'épreuve de vitesse), et la moyenne des élèves de 6e atteint le palier 3,5 en endurance (contre 7 pour les plus performants).

Surtout, les résultats des élèves sont corrélés à leur profil social : plus l'IPS (indice de position sociale) est élevé, plus la part d'élèves dans le groupe « Satisfaisant » est importante. Soit le même constat qu'en français et en mathématiques, auquel l'ex-ministre Attal avait répondu par la mise en place de groupes de niveaux, devenus depuis groupes de besoins et surtout symboles de l'échec du *Choc des savoirs*.

L'avis du SE-Unsa

Se dirige-t-on, alors, vers des groupes de niveaux en EPS ? Le classement des élèves en trois groupes (« À besoins », « Fragile » et « Satisfaisant ») autorise à le penser, tout comme la politique éducative menée ces dernières années. La crise de sédentarité qui touche l'ensemble de la population et particulièrement les jeunes mérite d'autres solutions que ces tests d'aptitude physique qui reposent entièrement sur les épaules des enseignants d'EPS et détournent une discipline suffisamment déconsidérée et déjà mal identifiée vers le sport-santé cher au

gouvernement.

Soulignons enfin l'hypocrisie ministérielle consistant à rendre facultatives des évaluations qui répondent pourtant à l'une des *priorités politiques du gouvernement*. C'est accorder finalement peu d'importance à un problème de santé publique, qu'il n'appartient pas aux enseignants d'EPS, et donc à l'École, de résoudre à travers un énième dispositif contraignant, descendant et condescendant.